



## **Une Première grande victoire pour la Chasse du Pas-de-Calais**

Mes chers amis chasseurs,

J'ai donc rencontré ce matin avec d'autres Présidents de Fédération, le Chef de l'Etat et nous avons pu faire un inventaire des attentes légitimement affichées par tous les chasseurs de France.

De nombreux points furent évoqués, et le Président de la République n'a pas caché sa volonté de remettre la chasse Française au centre de la biodiversité nationale. Le Président de la FNC fera suivre dans les heures qui viennent la totalité des décisions du Président de la République pour la chasse nationale. Quant-à moi, il me revenait de droit de vous parler des dossiers importants pour notre région que j'ai tant défendu à Paris depuis 18 mois. Commençons donc par les engagements fermes qu'a annoncés le Président de la République.

Pour le gibier d'eau:

- La chasse de la bernache du Canada sera prolongée jusqu'au 10 février
- Le moratoire de l'eider est définitivement retiré et sa chasse prend effet dès la sortie du nouvel arrêté ministériel.
- Le moratoire du courlis est retiré sur le DPM immédiatement, et sa chasse sera possible jusqu'au 10 février 2012 dès que nous serons en possession du nouvel arrêté. Pour l'intérieur, nous étudierons plus précisément l'étude en cours actuellement en vue d'une ouverture totale sur l'intégralité du département.
- La chasse des oies pourra se faire jusqu'au 10 février de cette année avec un quota national de plusieurs centaines d'oiseaux dans le cadre d'une étude lancée par le ministère. À ce titre, si vous prélevez une oie autre que la bernache du Canada, vous aurez 24h pour nous signaler votre prélèvement, et ce sont nos agents de fédération qui passeront chez vous chercher les oiseaux. Nous ferons ensuite remonter cette information via la FNC, et lorsque nous aurons atteint la quantité d'oiseaux prévus, la chasse prendra fin. Bien sûr, si le quota n'est pas atteint, la chasse sera ouverte jusqu'au 10 février inclus.

Pour la chasse de plaine:

- Le vanneau huppé sera chassable dès l'ouverture de la plaine et non plus au 15 octobre.
- Le décret Bouchardot sera rapidement modifié, et la chasse pourra ouvrir dès le 3<sup>ème</sup> dimanche de septembre dans notre département si nous le demandons.

Pour la fédération:

- Nos agents de développement retrouvent enfin la possibilité de faire leur travail de police de la chasse sur tout le territoire départemental, dans l'application du schéma départemental de gestion cynégétique à l'aide du timbre amende.

En général:

- Les lois chasse seront votées courant du mois de février.
- La loi sur les armes sera également votée dans les prochaines semaines.
- La ministre rassemblera un maximum de données concernant les études existantes sur les oies pour pouvoir étayer une décision pour la prochaine ouverture.
- Le Président de la République donnera une plus grande représentativité aux chasseurs dans la future gouvernance nature.
- Le Président de la République nous a également rassurés sur son attachement à une liste des nuisibles complète continuant à intégrer la belette.

Je tiens sincèrement à remercier le chef de l'Etat pour les avancées importantes qui ont été actées aujourd'hui. En effet, la chasse française habituée à perdre ses acquis cynégétiques, sort pour la première fois, écoutée et entendue par un Président de la République en fonction.

Certes nous n'avons pas tout obtenu !

Toutefois, le message fort qui nous a été délivré aujourd'hui ouvre la voie à une revisite complète de nos problématiques dans les mois qui viennent et augure une évolution vers une chasse apaisée dans un avenir proche.

L'Institut Scientifique Manche Atlantique que j'ai créé avec l'aide de mes collègues Présidents de Fédération départementale de Chasseurs aura maintenant la lourde charge de faire évoluer certains de ces dossiers.

Devant la position tenue par le chef de l'état et en accord avec Michel Marcotte, Président de la fédération des Chasseurs du Nord, je prends la décision de suspendre l'invitation de désobéissance cynégétique, comme celui de manifester à Lille le 10 Mars prochain dans l'attente de recevoir rapidement ce qui nous a été promis.

Je vous tiendrais bien sûr informé de l'évolution des mesures annoncées comme des pistes de travail qui nous ont été proposées.

Au final, je tiens aussi à remercier très chaleureusement Daniel Fasquelle, député maire du Touquet qui a toujours été à notre écoute et qui n'a jamais hésité à consacrer son précieux temps pour nous épauler dans nos démarches.

Willy SCHRAEN

Président de la Fédération des  
Chasseurs du Pas-de-Calais